
**Nanotechnologies — Lignes directrices
pour l'étiquetage volontaire des
produits de consommation contenant
des nano-objets manufacturés**

*Nanotechnologies — Guidance on voluntary labelling for consumer
products containing manufactured nano-objects*

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO/TS 13830:2013](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/771db6eb-2402-4f59-ad52-970a6703bf5f/iso-ts-13830-2013)

[https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/771db6eb-2402-4f59-ad52-
970a6703bf5f/iso-ts-13830-2013](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/771db6eb-2402-4f59-ad52-970a6703bf5f/iso-ts-13830-2013)



iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

ISO/TS 13830:2013

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/771db6eb-2402-4f59-ad52-970a6703bf5f/iso-ts-13830-2013>



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2013

Droits de reproduction réservés. Sauf indication contraire, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, l'affichage sur l'internet ou sur un Intranet, sans autorisation écrite préalable. Les demandes d'autorisation peuvent être adressées à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20
Tel. + 41 22 749 01 11
Fax + 41 22 749 09 47
E-mail copyright@iso.org
Web www.iso.org

Version française parue en 2014

Publié en Suisse

Sommaire

Page

Avant-propos	iv
Introduction	v
1 Domaine d'application	1
2 Références normatives	1
3 Termes et définitions	1
4 Contenu de l'étiquette	2
4.1 Généralités.....	2
4.2 Contenu	3
5 Obtention des informations auprès d'autres sources	3
6 Format de l'étiquette	4
6.1 Généralités.....	4
6.2 Mise en place des informations	4
Annexe A (informative) Exemples	5
Bibliographie	6

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO/TS 13830:2013](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/771db6eb-2402-4f59-ad52-970a6703b5f/iso-ts-13830-2013)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/771db6eb-2402-4f59-ad52-970a6703b5f/iso-ts-13830-2013>

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/CEI, Partie 1. Il convient, en particulier, de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/CEI, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou sur la liste ISO des déclarations de brevets reçues (voir www.iso.org/patents).

Les éventuelles appellations commerciales utilisées dans le présent document sont données pour information à l'intention des utilisateurs et ne constituent pas une approbation ou une recommandation.

Pour une explication de la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, aussi bien que pour des informations au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'OMC concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir le lien suivant Foreword - Supplementary information.

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/771db6eb-2402-4f59-ad52-970a6703b58f/iso-ts-13830-2013>

Le comité chargé de l'élaboration du présent document est l'ISO/TC 229, *Nanotechnologies*.

À des fins de recherches, les utilisateurs sont encouragés à donner leur avis concernant le présent document et à indiquer les changements à effectuer dans les futures éditions par ordre de priorité.

Cliquer sur le lien ci-dessous pour participer à l'enquête en ligne

https://www.surveymonkey.com/s/ISO_TS_13830

Introduction

Il est généralement admis que les nanotechnologies sont bénéfiques aux produits de consommation technologiques et qu'elles en améliorent les performances, tout en ayant d'éventuels effets préjudiciables, ce qui soulève des questions quant à la sensibilisation du public à ces avantages et à ces inconvénients.

Comme l'utilisation des nanotechnologies se généralise, le nombre de produits utilisant les nanotechnologies, en particulier les produits de consommation contenant des nano-objets manufacturés, va augmenter. Il convient que toute méthode d'apposition d'une étiquette sur les produits de consommation contenant des nano-objets manufacturés (PCMNO) garantisse une communication exacte sur le produit et ses propriétés, et évite les étiquetages trompeurs.

Il est important de faire preuve de suffisamment d'ouverture d'esprit et de transparence dans le cadre de l'introduction responsable de nouvelles technologies sur le marché. L'étiquetage peut aider les consommateurs à faire des choix avisés au moment de l'achat et de l'utilisation. L'étiquetage spécifié par la présente Spécification technique ne tente pas de préjuger des effets positifs ou négatifs des produits de consommation contenant des nano-objets manufacturés. Les lignes directrices de la présente Spécification technique ont pour objet de fournir un cadre pour faciliter une approche harmonisée pour l'application volontaire de l'étiquetage des PCMNO pouvant ou non présenter ou provoquer des phénomènes à l'échelle nanométrique. La présente Spécification technique est destinée à fournir des lignes directrices volontaires sur la communication d'informations spécifiques sur le produit qu'un fabricant peut choisir de mentionner sur les étiquettes d'un produit. Elle n'est pas destinée à fournir des exigences d'étiquetage obligatoires, ces dernières étant établies par les autorités réglementaires compétentes.

iTeh STANDARD PREVIEW

La présente Spécification technique est destinée à être utilisée par les entreprises et autres organismes impliqués dans la fabrication et la distribution des produits de consommation contenant des nano-objets manufacturés. Pour se conformer à la présente Spécification technique, tous les articles normatifs qui la composent s'appliquent. La décision d'utiliser la présente Spécification technique est un acte volontaire. Celle-ci peut également se révéler utile à d'autres parties, telles que les autorités, les professionnels de santé, les consommateurs, les organisations de consommateurs, les ONG environnementales et les organisations syndicales.

La présente Spécification technique fournit des lignes directrices qui ne remplacent ni n'abrogent les exigences légales applicables. Il est conseillé aux fabricants et aux distributeurs de produits d'identifier et de comprendre les exigences légales applicables ainsi que les lignes directrices émises par les autorités réglementaires. Il convient que les produits destinés à la vente dans un pays ou une région spécifique soient conformes aux exigences légales relatives aux étiquettes des produits et à l'étiquetage établies dans le pays ou la région concerné(e), et que l'utilisation du présent document n'entre pas en conflit avec lesdites exigences.

iTeh STANDARD PREVIEW **(standards.iteh.ai)**

ISO/TS 13830:2013

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/771db6eb-2402-4f59-ad52-970a6703bf5f/iso-ts-13830-2013>

Nanotechnologies — Lignes directrices pour l'étiquetage volontaire des produits de consommation contenant des nano-objets manufacturés

1 Domaine d'application

La présente Spécification technique fournit des lignes directrices sur le contenu des étiquettes volontaires pour les produits de consommation contenant des nano-objets manufacturés (PCMNO).

La présente Spécification technique n'est pas applicable aux produits de consommation qui contiennent des nano-objets d'origine naturelle qui n'ont pas fait l'objet de processus de fabrication. Les produits de consommation contenant des nano-objets présents de façon fortuite (c'est-à-dire des sous-produits non intentionnels d'un processus) sont également hors du domaine d'application de la présente Spécification technique.

2 Références normatives

Les documents suivants, en totalité ou en partie, sont référencés de façon normative dans le présent document et sont indispensables pour son application. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

ISO/TS 80004-1, *Nanotechnologies — Vocabulaire — Partie 1: Termes «coeur»*

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/771db6eb-2402-4f59-ad52-970a6703b5f7/iso-ts-13830-2013>

3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions donnés dans l'ISO/TS 80004-1 ainsi que les suivants, s'appliquent.

3.1

produit de consommation

produit destiné à être acquis et utilisé par une personne physique pour un usage personnel plutôt que professionnel, l'emballage étant exclus

[SOURCE: ISO 20282-1:2006, 3.2 – modifiée]

3.2

étiquette

information présentée sous forme écrite, imprimée ou graphique apposée sur un produit ou imprimée sur un produit, son conteneur immédiat ou son emballage, et qui renseigne sur le produit

3.3

étiquetage

information relative à un produit fournie par son fabricant ou fournisseur en apposant une étiquette sur le produit, son conteneur immédiat ou son emballage

3.4

nano-objet manufacturé

MNO

nano-objet intentionnellement produit à des fins commerciales pour avoir des propriétés ou une composition spécifiques

[SOURCE: ISO/TS 12805, 3.3]

3.5

nano-objet

matériau dont une, deux ou les trois dimensions externes sont à l'échelle nanométrique

Note 1 à l'article: à l'article Terme générique pour tous les objets discrets à l'échelle nanométrique.

[SOURCE: ISO/TS 80004-1:2010, 2.5]

3.6

échelle nanométrique

gamme de dimensions s'étendant approximativement de 1 nm à 100 nm

Note 1 à l'article: Les propriétés qui ne constituent pas des extrapolations par rapport à des dimensions plus grandes seront présentées de façon générale, mais pas exclusivement, dans cette gamme de dimensions. Pour ces propriétés, on considère que les limites dimensionnelles sont approximatives.

Note 2 à l'article: Dans cette définition, on indique une limite inférieure (approximativement 1 nm) pour éviter à des atomes isolés et à de petits groupes d'atomes d'être désignés en tant que nano-objets ou éléments de nanostructures, ce qui pourrait être le cas en l'absence de limite inférieure.

[SOURCE: ISO/TS 80004-1:2010, 2.1]

3.7

phénomène à l'échelle nanométrique

effet attribué aux nano-objets ou aux régions à l'échelle nanométrique

[SOURCE: ISO/TS 80004-1, 2.13]

3.8

nanotechnologies

application de connaissances scientifiques à des fins de manipulation et de contrôle de la matière à l'échelle nanométrique afin d'utiliser les propriétés et phénomènes dépendant de la dimension et de la structure, et différents de ceux associés aux atomes ou molécules individuels ou aux matériaux massifs

Note 1 à l'article: La synthèse des matériaux est comprise dans la manipulation et le contrôle.

[SOURCE: ISO/TS 80004-1, 2.3]

3.9

produits contenant des nano-objets manufacturés

PCMNO

produits auxquels des nano-objets manufacturés sont ajoutés, fixés ou intégrés intentionnellement

4 Contenu de l'étiquette

4.1 Généralités

Il convient que toute déclaration volontaire sur une étiquette (c'est-à-dire l'étiquetage) concernant les nano-objets manufacturés présents dans les produits de consommation soit exacte, justifiée et non trompeuse. Il est recommandé que cet étiquetage soit cohérent avec les autres informations concernant le PCMNO. Il convient que les déclarations portées sur l'étiquette concernant le nano-objet manufacturé ne suggèrent pas la présence d'une amélioration qui n'existe pas et ne surestiment pas la contribution des nano-objets manufacturés au produit. Il convient que les déclarations ne suggèrent pas qu'un PCMNO est approuvé ou certifié par un organisme quelconque si cela n'est pas le cas. Des symboles comme les astérisques peuvent être utilisés pour attirer l'attention du consommateur sur des mots ou déclarations additionnels.

Il convient que l'organisme qui prépare l'étiquette soit en mesure de justifier l'étiquetage (c'est-à-dire le contenu de l'étiquette) décrit dans la présente Spécification technique au moyen d'informations fiables. Il convient que ces informations soient conservées et puissent être obtenues auprès de diverses sources, par exemple un site web, la littérature publiée ou des données scientifiques reproductibles et validées.

L'étiquetage n'est conforme à la présente Spécification technique que s'il respecte les recommandations spécifiques qui y sont indiquées; le fabricant bénéficie toutefois d'une certaine souplesse lorsqu'il s'agit d'interpréter la manière dont ces recommandations sont mises en œuvre.

4.2 Contenu

4.2.1 Identification et description des nano-objets manufacturés

Les fabricants peuvent volontairement révéler la présence de nano-objets manufacturés dans des produits de consommation, à condition que les informations sur l'étiquette n'entrent pas en conflit avec les exigences légales applicables. Pour un tel étiquetage volontaire, il convient que les informations indiquant que le produit de consommation contient des nano-objets manufacturés soient fournies

- dans la liste des ingrédients figurant sur l'étiquette en plaçant le terme «nano» ou «échelle nanométrique» avant ou après le nom couramment utilisé du nano-objet manufacturé, sauf si le nom le contient déjà, par exemple nanotubes de carbone; ou
- en plaçant l'expression «contient des nano-objets manufacturés» sur l'étiquette.

Dans la mesure du possible, la première option est préférable.

Si elle existe, une description concise de l'effet du nano-objet manufacturé dans le produit peut être ajoutée, en relation à la fois avec les aspects bénéfices/risques, pour informer les consommateurs et pour faciliter l'échange d'informations. En outre, les déclarations sur les étiquettes peuvent inclure d'autres informations du type de celles rencontrées couramment sur les étiquettes de produits de consommation dans les juridictions compétentes ou d'autres informations spécifiquement pertinentes pour les nano-objets manufacturés utilisés (voir l'Annexe A pour des exemples de déclarations sur les étiquettes d'échantillons).

4.2.2 Instructions d'utilisation

ISO/TS 13830:2013

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/771db6eb-2402-4f59-ad52-970a6703bf57/iso-ts-13830-2013>

Il convient que les conseils de manipulation, de maintenance, de nettoyage, de stockage ou d'élimination du produit soient fondés sur les propriétés du produit. Si les instructions de manipulation, de maintenance, de nettoyage, de stockage, d'élimination ou de premiers secours pour le produit sont différentes du fait que ce dernier contient un nano-objet (c'est-à-dire qu'elles diffèrent de la pratique normale ou des conseils donnés pour des produits similaires qui ne contiennent pas de nano-objets manufacturés), il convient de fournir des conseils à ce sujet, le cas échéant. Ces informations peuvent figurer sur l'étiquette. Autrement, ces informations peuvent être contenues dans les instructions incluses avec le produit, être fixées au produit ou apposées sur son emballage de la manière habituelle pour la vente, l'utilisation ou l'achat par les consommateurs.

4.2.3 Procédures d'urgence et de premiers secours

Il convient que les procédures d'urgence et de premiers secours reposent sur les propriétés du produit. Pour élaborer ce type de conseils, il convient de déterminer si les propriétés changent du fait de la présence d'un nano-objet et corrélativement si les procédures de réponse normales à une urgence et de premiers secours sont différentes de celles appliquées pour des produits ayant la même composition mais qui ne contiennent pas de nano-objets manufacturés. Ceci est particulièrement important en cas d'exposition accidentelle ou de blessure, ou pour les mesures à prendre en cas d'urgence.

5 Obtention des informations auprès d'autres sources

La communication entre les entreprises de la chaîne d'approvisionnement est cruciale pour déterminer les responsabilités prises lors de l'apposition des étiquettes sur le produit et la fiabilité de l'étiquetage (c'est-à-dire les informations fournies sur l'étiquette). Par exemple, les nano-objets manufacturés et les PCMNO peuvent être introduits à un ou plusieurs points dans une chaîne d'approvisionnement plus ou moins complexe, depuis les fabricants primaires jusqu'à la vente en gros et les revendeurs. Dans cette situation, il convient que l'entreprise en aval qui met sur le marché les PCMNO fasse des efforts